



Fiche technique N° TB0314
02-06-2017

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

BOIS BRUT :

EUROPEENS FEUILLUS - EUROPEENS RESINEUX - TROPICAUX MI-DURS - CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL DUR

BOIS LASURÉ

Protex bois Satiné

Lasure pour la protection et la décoration des bois

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

12 à 15 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

FONCTION

Lasure pour la protection et la décoration des bois.

Formulée à base de résine glycérophthalique en solution dans un solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Sur boiseries : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières.

Qualités dominantes :

- Microporeuse, laisse respirer le bois.
- Offre une excellente imperméabilité au support.
- Par sa large palette de couleurs, assure la mise en valeur des veines du bois.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.

Caractéristiques pratiques :



= 12 à 15 m²/L (selon le support)



= 6 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi – légèrement gélifié
- **Aspect** : Satiné
- **Matériel** : Brosse ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1.)
- **Conditionnement** : 1 L - 3 L – 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0,87 à 0,97
- **Extrait sec (pondéral)** : 58 à 62 %
- **Brillance à 60°** : 85 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 400 g/l (2010).
Ce produit contient max 400 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants.)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. **Bien dégraisser les bois anti-siccatisifs (qui empêche le produit de sécher).**
- **Sur bois lasuré** :
 - Soit poncer et dépoussiérer la surface pour permettre une bonne adhérence.
 - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- **Eliminer totalement les anciens vernis et anciennes peintures.** Décaper, lessiver, rincer jusqu'à eau claire puis laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général** : appliquer 2 couches successives, dans le sens du bois, en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches. Pour un résultat optimal, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
- **A l'extérieur**, appliquer une 3e couche sur les parties exposées. Dans ce cas, pour éviter un aspect du bois trop foncé en finition, appliquer une 1ère couche en incolore, puis 2 couches teintées. **En extérieur, ne jamais appliquer en incolore seule ni en couche de finition.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015